



MISSION DE LA MER - STELLA MARIS FRANCE

Lettre d'informations N° 1/2025 – Janvier 2025

Chers membres et amis de la Mission de la Mer,

Voici quelques informations de la Mission de la mer - Stella Maris France – Janvier 2025, marquées ce mois-ci par le décès de notre ami et ancien président Angel Llorente :

- **Actualité du site Web**

Aidez-nous à l'actualiser en envoyant vos suggestions par la rubrique « contact » (*accessible en pied de page sur le site Web*)

- ; ; ; ; ; ; ; ;

HOMMAGE À ANGEL LLORENTE *Angel Llorente, une histoire d'amitié*

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès d'Angel Llorente, le 20 janvier 2025.

Au nom de la Mission de la Mer – Stella Maris France, nous exprimons nos plus sincères condoléances et toute notre amitié à sa famille, ses proches et ses amis dunkerquois.

Marin, ami des marins, défenseur de leurs droits, ami fidèle de la Mission de la Mer, dont il fut président dans les années 1990, Angel fut un acteur infatigable du bien-être des gens de mer :

A Dunkerque, il a été à l'origine de la création de l'Association Loonoise des Amis des Marins, toujours attentif au développement de l'accueil des marins sur le port.

A l'échelle nationale, Angel fût également de tous les combats, participant à la rencontre européenne de Southampton et au Congrès Mondial de l'Apostolatus Maris à Rio de Janeiro où il était intervenant pour les marins abandonnés. Il était également présent en 1998 au colloque de Rezé, sur les marins abandonnés (à l'origine de l'observatoire du droit des marins), sans oublier son rôle dans le développement de la FNAAM, dont il assura un temps la présidence.

La loi économie bleue qui institue les commissions portuaires de bien-être des gens-de-mer et pérennise le fonctionnement des seamen's club, doit beaucoup à ces combats et à l'engagement de personnes comme Angel. Nous savons ce que nous lui devons.

La Mission de la Mer s'associe à la douleur de ses proches et les assure de notre prière fraternelle.

A dieu, l'ami des marins...

Pour la Mission de la Mer, Annie Antony, présidente, Benoit Faist, SG

De Louis Guérin, ancien président :

C'est avec une profonde tristesse que je reçois la nouvelle du départ d'Angel.

Un pilier solide de la Mission de la Mer, qui a beaucoup donné pour le service des Gens de Mer. Sans vouloir faire un inventaire de ses nombreuses actions et présences, je garde le souvenir du président de la Mission de la Mer qu'il a été au début des années 1990, et de son soutien lorsque j'ai été élu à ce poste en 1998.



Ensemble, nous avons partagé la rencontre européenne de Southampton et le congrès mondial de l'Apostolatus Maris à Rio de Janeiro où il était intervenant pour les marins abandonnés.

Avec Pierre Hamez, il était également à Nantes lorsque nous étions réunis à l'appel de Patrick Chaumette, rencontre qui a donné naissance à l'Observatoire des Droits des Marins.

Je me joins à tous nos amis de la Mission et adresse à la communauté maritime de Dunkerque ainsi qu'à sa famille, mes sincères condoléances

De l'Association Loonoise des Amis des Marins

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition d'Angel Llorente ce lundi 20 janvier à l'âge de 95 ans. Infatigable défenseur des droits des marins et de leur bien-être depuis plusieurs décennies, il a été membre des Amis des Marins dont il fut président et bénévole et est à l'origine de la création de l'Association Loonoise des Amis des Marins.

C'est aussi grâce à son opiniâtreté et avec le révérend Tony Rimmer, pasteur anglican de "The Mission to Seamen" que le Seamen's club du Port Ouest a vu le jour sur le port près de Loon-Plage.

Secrétaire, trésorier, président, il était très impliqué au sein de la Fédération des Associations des Amis des Marins. Son caractère bien trempé ne laissait personne indifférent. Il était devenu une figure incontournable de la vie du port et de l'accueil des marins à Dunkerque.

Cet ancien marin, qui a connu les liberty-ships ou les premiers porte-containers, nous régalaient souvent avec ses anecdotes venues du bout du Monde. Il a donc pris le large pour son ultime voyage, comme l'a si joliment dit sa fille.

Toutes nos pensées vont à sa famille.

- ; ; ; ; ; ; ; ;

VIE DU RÉSEAU MISSION DE LA MER

- **Renouvellement des adhésions à la Mission de la Mer 2025**

Chers membres et amis de la Mission de la Mer, nous relançons la campagne d'adhésion à notre mouvement. Votre cotisation est la marque de votre adhésion à notre mouvement et service d'Église, et est indispensable à son dynamisme et à son rayonnement. Nous comptons sur toutes et tous pour acquitter rapidement votre cotisation et contribuer ainsi à la bonne marche de la Mission de la Mer.

Vous êtes donc invités à adresser sans attendre votre cotisation 2025, par chèque, à notre trésorier :

M. Jean-Baptiste Bertin,

54, rue des Saules, 76610 LE HAVRE

La cotisation annuelle est de 20 € ou de 30 € pour l'adhésion d'un couple (sans changement).

Si vous souhaitez verser votre cotisation par virement, merci de nous en aviser par retour de mél, nous vous ferons parvenir les informations nécessaires.

Vous pouvez utilement grouper vos envois de cotisation au sein de vos équipes locales.

Pour les nouveaux adhérents, vous trouverez en un formulaire d'adhésion ICI.

- **Échos de nos célébrations de Noël**

Célébration de Noël au Havre



Noël sur le port de Nantes



Noël à Fécamp

Nos amis fécampois, Daniel et Michelle Billiaux, souhaitent une bonne année à la Mission de la Mer et nous adressent leurs vœux avec l'image du vieux gréement associatif, le cotre Pilote "**Professeur Gosset**" tout pavoisé pour Noël, avec une crèche sur le roof



- ; ; ; ; ; ; ; ;

- Thème d'année

L'équipe collégiale, réunie du 13 au 15 janvier dernier a entamé le travail sur le thème d'année qui portera sur « la spiritualité des marins ». Notre travail de préparation se poursuit par correspondance, avant son partage avec les équipes locales.

Nous travaillons également à la préparation de la session nationale 2025. Nous vous informerons dès que les dates et le lieu seront arrêtés.

- ; ; ; ; ; ; ; ;

TRANSITION ÉCOLOGIQUE - Énergie renouvelable

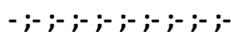
"**Atlas**", "**Asterias**", "**Aries**"... Towt dévoile le nom de ses prochains cargos à voile.

La compagnie Towt, qui a déjà en exploitation les deux cargos à voile "**Anemos**" et "**Artemis**" a annoncé (...) le nom des six autres navires qui entreront prochainement en flotte. Après l'entrée en flotte de ses deux premiers voiliers cargos, l'**Anemos** en août et l'**Artemis** en décembre, la compagnie Towt n'entend pas s'arrêter

en si bon chemin. Six autres navires, construits par le chantier Piriou au Vietnam, doivent entrer en service d'ici à 2027.

Source : *Le Marin* le 13/01/2025

<https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/atlas-asterias-aries-towt-devoile-le-nom-de-ses-prochains-cargos-a-voile-1eddc19c-d192-11ef-8aa9-6a8073542db7>



PÊCHE

Comme attendu le couperet de la fermeture de la pêche dans le golfe de Gascogne est tombé. Nous vous invitons à relire, dans la feuille d'information du mois de décembre la chronique de Mikel Epalza : De grâce, respectons les dauphins et écoutons les pêcheurs !

Interdiction de la pêche durant un mois : à Arcachon, "on ne peut rien faire, on subit".

Justifiée par la protection des dauphins, la fermeture durant un mois de la pêche dans le golfe de Gascogne plonge la profession dans la difficulté et l'incompréhension. Pêcheurs, armateurs et mareyeurs sont tous concernés. Ce mercredi 22 janvier, les fileyeurs sont à quai devant la criée du port d'Arcachon. Contraints par une interdiction frappant durant un mois les bateaux de plus de huit mètres équipés de certains filets (chaluts pélagiques et bœufs de fond, filets trémails et maillants), ils se voient privés de pêche dans le golfe de Gascogne. Sur le Bassin, 15 fileyeurs et vedettes côtières, sur l'ensemble des navires recensés, composent la flottille concernée par l'interdiction.

La raison ? La sauvegarde des dauphins, qui, accidentellement, se voient parfois pris dans les mailles des filets. Une mesure jugée incompréhensible par la profession et qui s'applique pour la seconde année consécutive. Avec l'annonce d'une reconduction en 2026.

Source : *Sud-Ouest* – le 23/01/2025

<https://www.sudouest.fr/gironde/arcachon/interdiction-de-la-peche-durant-un-mois-a-arcachon-on-ne-peut-rien-faire-on-subit-22939522.php>

Interdiction de la pêche durant un mois : comment la criée d'Arcachon évite les pertes sèches.

Depuis ces dernières années, la criée d'Arcachon joue la carte de la qualité. Classée troisième en termes de prix, elle diversifie ses acheteurs et absorbe les pertes liées... Alors que les criées de Royan et de La Rochelle témoignent de pertes sèches liées à l'interdiction qui frappe depuis ce mercredi 22 janvier les bateaux de plus de huit mètres en golfe de Gascogne, celle d'Arcachon assure maintenir un équilibre. Le directeur du port, Germain Stoldick, s'en explique.

"*Toutes les criées sont confrontées au même problème*", et depuis 2024, cette mesure, reconductible en 2026, est une donnée que nous avons intégré. Nous savons que nous allons perdre entre 800 000 et 900 000 euros de chiffre d'affaires, sans aides.

Source : *Sud-Ouest* – le 23/01/2025

<https://www.sudouest.fr/gironde/arcachon/interdiction-de-la-peche-durant-un-mois-comment-la-criee-d-arcachon-evite-les-pertes-seches-22939648.php>

Golfe de Gascogne : l'Europe valide le dispositif d'indemnisation pour les pêcheurs français

Depuis le 22 janvier et jusqu'au 20 février, le golfe de Gascogne fait l'objet d'une fermeture de la pêche pour près de 300 navires. La ministre de la Pêche, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé jeudi 30 janvier que le dispositif d'indemnisations de la filière annoncé par le gouvernement, concernant les pêcheurs et les mareyeurs impactés, a obtenu l'aval de la Commission européenne.

Source : *Le Marin* le 30/01/2025

https://lemarin.ouest-france.fr/peche/golfe-de-gascogne-leurope-valide-le-dispositif-dindemnisation-pour-les-pecheurs-francais-61cff3b6-df08-11ef-8532-707f28b1e8eb?utm_source=sendinblue_lm_newsletter-lemarin&utm_content=20250131&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=855002&vid=5627305&mediago_euid=5627305

Colère du président de la région Bretagne contre Bloom : "Ça suffit de dénigrer nos pêcheurs".

Après une intervention pointant du doigt les « indemnités de l'État et de la Bretagne » pour la pêche « industrielle » de la fondatrice de l'ONG Bloom, Claire Nouvian, sur la radio « France Inter » jeudi 2 janvier

matin, le président de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, a réagi par communiqué pour défendre la filière.

Lobbying, mercure dans le thon, bateaux usines, chalutage de fond... La fondatrice de l'association Bloom, Claire Nouvian, a touché la corde sensible des auditeurs de « Sous le soleil de Platon », jeudi 2 janvier matin sur *France Inter*, à coups d'éléments de langage portés sur l'émotion (massacre, pleurs, violence absolue) pour parler du sujet de la protection des océans. Un discours au ton en adéquation avec la sincérité de son engagement, mais dont le fond a fait bondir le président de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, agacé par les graves accusations de la militante écologiste.

Source *Le marin* le 3/01/2025

<https://lemarin.ouest-france.fr/peche/le-president-de-la-region-bretagne-monte-au-creneau-apres-une-intervention-de-bloom-a-la-radio-14fbd24a-c9b8-11ef-a918-9f91756062b6>

Lorsque course au large rime avec équarrissage

L'émotion et la sensibilité du public sur le sort des cétacés est parfois à géométrie variable. On parle en effet bien moins des collisions entre les « formules 1 » des mers et des baleines. On imagine pourtant aisément l'effet d'un foil, d'une dérive ou d'un safran, taillé en lame de couteau, plongeant à 4,50m, porté par un voilier de 8 tonnes, lancé à 35 nœuds sur le dos d'une baleine...

Deux articles de Libération et de la Tribune de Genève, (rarement citée dans cette feuille d'information) évoquent ce sujet encore largement tabou. Remarquons que personne n'a encore proposé l'arrêt des courses au large pour protéger les baleines... :

« C'est très traumatisant, ça a fait beaucoup de mal à l'animal » : pour les skippeurs du Vendée Globe, le tabou des collisions avec les cétacés.

Alors que la course au large bat son plein, des navigateurs comme Kito de Pavant, Fabrice Amedeo ou Roland Jourdain brisent l'omerta sur cette tragédie silencieuse.

Source : *Libération* le 7/01/2025

https://www.liberation.fr/environnement/biodiversite/cest-tres-traumatisant-ca-a-fait-beaucoup-de-mal-a-l-animal-pour-les-skippeurs-du-vendee-globe-le-tabou-des-collisions-avec-les-cetaces-20250107_RNFPVMS5FFB5FGV33TV3TB6PE/

« Au Vendée Globe, les dauphins et les baleines risquent leur peau - Les baleines en danger »

Les bateaux du Vendée Globe découpent des tonnes d'animaux marins. La course au large a la hantise des collisions avec les animaux marins.

Source : *La Tribune de Genève* le 10/01/2025

<https://www.tdg.ch/au-vendee-globe-les-dauphins-et-les-baleines-risquent-leur-peau-154313420475>

Voir aussi le lien avec Pêche-et-Développement : <https://peche-dev.org/>

- ; ; ; ; ; ; ; ;

LA MER A TIRE D'ELLES

Mers en vue, cinq femmes happées par le large

Cinq femmes nous racontent leurs mers intimes, entre évasion, défi et navigation. A partir de paroles glanées en Bretagne et à la manière de vagues, Louise André entrelace récits et rêveries maritimes. A la fois milieu incertain et horizon désirable, qu'est-ce que vivre avec la mer ?

Depuis la terre, quatre femmes regardent la mer. Ensemble, elles plongent dans une rêverie faite de récits, de souvenirs et de désirs maritimes. Pendant ce temps, la matelote Cloclo raconte son quotidien à bord du bateau sur lequel elle a embarquée comme mécanicienne.

Une Expérience signée Louise André, réalisée par Marie-Laure Ciboulet.

France-Culture : Publié le samedi 11 janvier 2025

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-experience/mers-en-vue-cinq-femmes-happees-par-le-large-4092132>

- ; ; ; ; ; ; ; ;

DROIT DU TRAVAIL - CONVENTIONS INTERNATIONALES

Sécurité maritime - Légère baisse des actes de piraterie en 2024

Le Bureau maritime international (IMB) a publié son rapport pour l'année 2024 relatif aux incidents de piraterie. Le BMI a enregistré une légère baisse des incidents de piraterie en 2024 par rapport à 2023 (116 en 2024 contre 120 en 2023), mais alerte sur la hausse des enlèvements d'équipages (126 en 2024 : +75%) et l'augmentation du recours aux armes.

Le golfe de Guinée reste la zone la plus dangereuse avec tous les enlèvements recensés en 2024. En Afrique de l'Est, huit incidents ont été signalés, dont trois détournements de navires. En Asie du Sud-Est, les attaques dans le détroit de Singapour continuent d'augmenter (43 en 2024 contre 37 en 2023), avec un recours accru aux armes. L'Indonésie et le Bangladesh connaissent également une hausse des actes de piraterie et de vols à main armée. L'IMB appelle à une vigilance renforcée et à une coopération internationale pour sécuriser les routes maritimes.

Sources : *les Amers de CESM* le 23/01/2025

« L'abandon des marins devient incontrôlable », selon la Fédération des ouvriers du transport

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) vient de publier son bilan des marins abandonnés dans le monde en 2024 avec un chiffre qui fait froid dans le dos : leur nombre a augmenté de 87 % en seulement un an.

Chaque année, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) recense le nombre de navires et de marins abandonnés (1) dans le monde et 2024 s'avère être la pire de tous les temps avec, en tout, 3 133 marins laissés-pour-compte. C'est presque le double de 2023 (...)

Source : *Le Marin (réservé aux abonnés)* le 28/01/2025

<https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/labandon-des-marins-devient-incontrolable-selon-la-federation-des-ouvriers-du-transport-d5ca07c4-dcc5-11ef-938b-906ad6a94e5c>

Rappelons qu'en France, depuis une loi du 16 juillet 2023, l'abandon d'un équipage est devenu un délit pénal, passible d'une peine de 5 ans de prison, et d'une amende de 75 000€ (l'amende est applicable pour chaque marin abandonné) :

[LOI n°2013-619 du 16 juillet 2013 - art. 27 \(V\), intégré au code des transports aux articles L5571-1, L5571-2 et L5571-3](#)

- ; ; ; ; ; ; ; ;

ICMA

Stella Maris est une des associations de l'ICMA ... mais qu'est-ce que c'est que l'ICMA, et quel est l'intérêt que Stella Maris en fasse partie, pour les marins que nous servons ?

[ICMA \(International Christian Maritime Association\)](#)



L'Association Maritime Chrétienne Internationale est une association mondiale de 27 organisations caritatives chrétiennes dédiées au service des marins, des pêcheurs et de leurs familles.

Les membres de l'ICMA représentent collectivement 725 missions de marins et de pêcheurs dans 80 pays.

[ILO \(International Labour Organisation\)¹](#)



L'Organisation internationale du travail est une agence des Nations Unies qui s'occupe des questions liées au travail, en particulier des normes internationales du travail et du travail décent pour tous. 185 des 193 États membres des Nations unies sont membres de l'OIT. La structure tripartite unique de l'OIT donne une voix égale aux travailleurs, aux employeurs et aux gouvernements pour garantir que les points de vue des partenaires sociaux sont étroitement reflétés

¹ ILO- En français "OIT", Organisation Internationale du Travail

dans les normes du travail et dans l'élaboration des politiques et des programmes. L'ICMA a participé activement à de nombreuses discussions de l'OIT ces dernières années.

[L'ICMA figure sur la liste spéciale des ONG de l'OIT.](#)

IMO (International Maritime Organisation)²



L'Organisation maritime internationale est l'agence spécialisée des Nations unies chargée de la sécurité et de la sûreté des transports maritimes et de la prévention de la pollution marine par les navires. Son rôle est de créer des conditions équitables afin que les exploitants de navires ne puissent pas résoudre leurs problèmes financiers en rognant sur les coûts et en compromettant la qualité de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement.

L'ICMA contribue fréquemment aux discussions de l'OMI sur divers sujets.

L'ICMA est une organisation internationale non gouvernementale qui a obtenu le statut consultatif auprès de l'OMI.

- ; - ; - ; - ; - ; - ; - ;

MIGRANTS

Migrants : le nombre de traversées illégales de la Manche vers le Royaume-Uni a nettement augmenté en 2024

Près de 37 000 migrants sont arrivés clandestinement au Royaume-Uni en traversant la Manche en 2024, un nombre en forte hausse par rapport à l'année précédente, selon des chiffres du gouvernement britannique. (...)

Au moins 76 morts-Avec au moins 76 morts dans une vingtaine de naufrages, l'année 2024 a été la plus meurtrière pour les migrants qui prennent toujours plus de risques pour déjouer la surveillance des autorités sur cette frontière très sécurisée. Selon la préfecture du Pas-de-Calais, au moins 5 800 personnes ont été secourues en mer en 2024 (...)

Source France info le 01/01/2025

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/net-hausse-en-2024-des-traversees-illegales-de-la-manche-vers-le-royaume-uni-sur-de-petits-bateaux_6988796.html

- ; - ; - ; - ; - ; - ; - ;

GUERRE EN UKRAINE

Mer Baltique - Endommagement des câbles sous-marins, un navire russe suspecté par la police finlandaise

Le 25 décembre 2024, cinq câbles sous-marins reliant la Finlande à ses voisins ont été endommagés en mer Baltique. Ces actes de sabotage présumés ont conduit la Finlande à ouvrir une enquête pour sabotage aggravé.

La police finlandaise a relevé des preuves de la présence du navire **Eagle S** sur les sites des dégradations, où les câbles auraient été sectionnés par une ancre traînée intentionnellement sur plusieurs kilomètres. Ce navire en provenance d'un port de Russie serait lié à la flotte fantôme russe. Il a été arraisonné près d'Helsinki ce mercredi 8 janvier 2025, et huit membres de son équipage ont interdiction de quitter le territoire finlandais.

Lors d'une inspection technique, 32 graves défaillances ont été relevées sur le navire, empêchant sa navigation jusqu'à leur correction. Les travaux de réparation des câbles sont en cours. Certains câbles télécoms ont déjà été restaurés, mais le câble électrique **EstLink 2** reste hors service. Pendant ce temps, les autorités continuent d'analyser les fonds marins, les équipements saisis, notamment l'ancre du pétrolier, et les circonstances exactes des dégâts.

Source : Les Amers du CESM du 9 janvier 2025

- ; - ; - ; - ; - ; - ; - ;

² IMO, en français "OMI", Organisation Maritime Internationale

SITUATION EN MER ROUGE

Déclaration du Secrétaire général de l'OMI sur la libération de l'équipage du MV Galaxy Leader (le 22 janvier 2025)

Le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI), M. Arsenio Dominguez, a salué la libération de l'équipage du MV **Galaxy Leader**, après plus d'un an de captivité :

« Je salue la libération des 25 membres de l'équipage du Galaxy Leader, qui ont enduré plus d'un an de captivité depuis qu'ils ont été pris en otage en novembre 2023 alors qu'ils traversaient la mer Rouge. C'est un moment de profond soulagement pour nous tous – non seulement pour l'équipage et leurs familles, mais aussi pour l'ensemble de la communauté maritime.

Je suis reconnaissant à tous les États membres, aux entités régionales et aux partenaires internationaux dont le soutien indéfectible et l'engagement stratégique ont été essentiels pour garantir la liberté de l'équipage et assurer son bien-être. La percée d'aujourd'hui témoigne du pouvoir de la diplomatie collective et du dialogue, reconnaissant que les marins innocents ne doivent pas devenir des victimes collatérales de tensions géopolitiques plus larges. Il s'agit également d'un retour aux opérations en mer Rouge telles que nous y sommes habitués et du respect de la liberté de navigation.

L'OMI continuera de respecter rigoureusement son engagement en faveur de la sécurité des marins du monde entier, qui continuent d'être exposés à des risques dans le cadre de leur travail essentiel. »

<https://www.imo.org/en/MediaCentre/PressBriefings/pages/Statement-on-release-of-Galaxy-Leader.aspx>

- ; ; ; ; ; ; ; ; ;

LIENS AVEC LA CEF

En réponse à notre message de Noël, nous avons reçu les vœux des évêques suivants :

Mgr Le Stang (Amiens), Mgr Colomb (La Rochelle), Mgr James (Bordeaux), Mgr Delarbre (Aix), Mgr Percerou (Nantes), Mgr Moutel (Saint-Brieuc), ainsi que des services de la CEF... Merci à eux

Notre courrier concernant l'arrêt de l'accompagnement de la Mission de la Mer par un évêque (évoquée dans la feuille d'information de décembre) a bien été reçu par Mgr Jachiet, qui a exprimé aux services de la CEF son intention de nous répondre...

Nous restons donc dans l'attente de cette réponse.

<https://www.facebook.com/missionetmigrations/>

<https://missionetmigrations.catholique.fr/>

<https://migrations.catholique.fr/>

<https://communautés-francophones.catholique.fr/>

- ; ; ; ; ; ; ; ; ;

A suivre : le compte Facebook de la Mission de la Mer – Stella Maris France

Prenez soin de vous et des autres

Amitiés fraternelles

Benoit Faist

Secrétaire général

Mission de la Mer - Stella Maris France

15, le rocher au merle - 35540 Miniac-Morvan

benoit.faist@wanadoo.fr

06 14 82 92 61

